

88 - Relations Internationales - Attribution de subventions pour des projets internationaux

Mme l'Adjointe JOLY, Rapporteur : Le Service Relations Internationales de la Ville de Besançon attribue des subventions pour les échanges internationaux des établissements scolaires et des associations bisontines.

Mais il souhaite également donner un coup de pouce aux associations bisontines porteuses d'un projet international, qu'il ait lieu en lien avec nos villes jumelées ou non. Tous les projets, qu'ils soient culturels, sportifs ou autres seront examinés et pourront être retenus selon l'intérêt du projet et le budget prévisionnel de l'opération.

Nous sommes saisis de la demande de 2 associations bisontines, porteuses de projets internationaux :

- **Les Invités au Festin**, pour son projet d'organisation, du 13 au 24 septembre, d'un séjour en Roumanie pour un groupe de 13 personnes souffrant de difficultés psychiques et quelques accompagnateurs. L'idée de ce séjour est de permettre à ce public de sortir de son quotidien, de partir à la découverte d'une autre culture et de rencontrer des habitants d'un autre pays, dans un environnement sécurisé par la présence de membres de l'association (*Proposition de subvention* : 1 500 € sur un budget de 17 108 €).

- **Franche-Sylvanie**, pour l'organisation, du 31 mai au 3 juin, de la 3^{ème} édition du Festival «Destination Roumanie» mettant en lumière la culture de la Roumanie et permettant ainsi de lutter contre les préjugés liés à ce pays. Cette année, la Moldavie, pays voisin de la Roumanie et de culture roumaine, sera aussi à l'honneur avec la présentation d'un film d'un réalisateur moldave, une table ronde sur la situation en Moldavie, le concert de Vika Mahu, chanteuse originaire de Moldavie et une exposition de peintures (*Proposition de subvention* : 1 000 € sur un budget de 4 400 €).

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention à ces deux associations pour un montant total de 2 500 €.

En cas d'accord, cette somme sera prélevée sur la ligne 65.048/6574.0094036 CS 00290.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution d'une subvention de :

- 1 500 € à l'association Les Invités au Festin,
- 1 000 € à l'Association Franche-Sylvanie.

«**M. LE MAIRE** : Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? 2 oppositions. Ce rapport est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (2 contre), décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Rapport adopté à la majorité
Pour : 52
Contre : 2
Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 1^{er} juillet 2016.